



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémoration de la Libération

Question au Gouvernement n° 2497

Texte de la question

SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ-BIRKENAU

M. le président. La parole est à M. Frédéric Reiss, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Frédéric Reiss. Monsieur le président, le groupe UMP s'associe à la douleur de l'armée de l'air et des familles durement éprouvées par le terrible accident survenu en Espagne.

Monsieur le Premier ministre, il y a soixante-dix ans, le camp d'Auschwitz-Birkenau était libéré par l'Armée rouge. Hier, à Strasbourg, j'ai été très ému lorsque l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a commémoré ce triste anniversaire en entendant le témoignage de Mme Ida Grinspan, une survivante de l'Holocauste qui avait été internée à 14 ans dans le plus grand camp de concentration et d'extermination nazi.

Je la cite : « C'est une tradition juive de déposer un caillou au bord des tombes. Pour moi, parler de ce que j'ai vécu, c'est déposer ce caillou. C'est la gerbe de fleurs que j'abandonne, à la fin de chaque visite, sur la mare où sombrent les cendres du crématoire d'Auschwitz-Birkenau. »

Ceux qui sont allés sur place ont pu se rendre compte combien on y avait atteint les sommets de l'horreur : Auschwitz, c'est l'horreur absolue. Je n'oublierai jamais ces lycéens fondant en larmes, en découvrant dans la grande salle un immense tas de cheveux entremêlés.

L'actualité récente nous a montré que nous devons être extrêmement vigilants face à la montée d'actes antisémites, comme l'attestent l'attentat de l'Hyper Cacher et l'agression ignoble à Créteil. Nous sommes trop souvent confrontés à des faits inexcusables. Les vents de la folie se seraient-ils remis à souffler ?

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons transmettre le devoir de mémoire, transmettre le souvenir des atrocités qui se sont produites. À travers ces commémorations bien sûr, mais également à l'école, qui reste le lieu privilégié d'enseignement de la Shoah et qui doit être le relais indispensable entre le témoignage effroyable que représentent les camps de la mort et les jeunes générations d'aujourd'hui et de demain. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Dans un très bel ouvrage, intitulé *La Trêve*, Primo Levi a résumé en quelques phrases le sentiment de ceux qui étaient dans les camps il y a soixante-dix ans, au moment où ces derniers étaient libérés. Je veux le citer : « L'heure de la liberté eut une résonance sérieuse et grave, et emplît nos âmes à la fois de joie et d'un douloureux sentiment de pudeur, grâce auquel nous aurions voulu laver nos consciences de la laideur qui y régnait, et de chagrin, car nous sentions que rien ne pouvait arriver d'assez bon

et d'assez pur pour effacer notre passé, que les marques de l'offense resteraient en nous pour toujours, dans le souvenir de ceux qui avaient assisté, dans les lieux où cela s'était produit et dans les récits que nous en ferions, car personne n'a jamais pu, mieux que nous, saisir le caractère indélébile de l'offense qui s'étend comme une épidémie. »

Vous l'avez rappelé, monsieur le député, dans votre question : Cette épidémie se manifeste de nouveau aujourd'hui par des actes qui heurtent, qui blessent, des crimes qui nous ont choqués et qui nous ont conduits à réagir ensemble pour proclamer que, face à ces crimes, la République était debout. Je pense aux crimes de Mehdi Nemmouche à Bruxelles, je pense aux crimes de l'Hyper Cacher, je pense aux crimes abjects de Mohamed Merah à Toulouse, je pense à l'acte ignoble qui a été commis à Créteil et qui nous a conduits à nous retrouver nombreux autour de la communauté juive de Créteil.

Face à ces actes, comme vous l'avez dit, monsieur le député, il n'y a qu'une réponse : le rappel de ce que sont les valeurs de la République et la volonté, à l'école, sur internet, partout où cela est possible, de dire « stop » à cette haine qui n'a pas de place dans la République, parce que nous connaissons désormais les leçons de l'histoire. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2497

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2015](#)